APPEL A PROJETS MULTI-ACTIVITÉS 2023-24

**Objectifs**

* Favoriser la diversification des activités dans les clubs, inciter à la découverte et mise en place de nouvelles activités c’est-à-dire toute activité de la fédération en pratique extérieure, autre que l’escalade en SAE.
* Accompagner les licenciés motivés dans la réalisation d’un projet d’initiation, de découverte et d’implantation d’une activité nouvelle dans leur club.
* Aider les licenciés à s’approprier les modalités d’organisation d’une nouvelle activité, les accompagner dans la formation nécessaire à l’encadrement de cette activité à moyen terme.

**Public et actions concernés**

* Tous les clubs de la fédération
* Tout projet de sorties/stages dans **une activité nouvelle par rapport aux activités proposées dans le club**, volonté de proposer cette activité à moyen et long terme dans le club, par exemple :

Sorties escalade en falaise ou en grandes voies, stages d’initiation à l’alpinisme, au canyonisme, au ski de randonnée, découverte de la raquette à neige…

* L’encadrement de ces sorties/stages sera obligatoirement assuré par 1 ou plusieurs professionnels ou par des encadrants diplômés FFME (initiateur, instructeur…)

**Constitution du projet**

**Aide attribuée : 2000€ maximum par projet avec suivi sur 2 années**

* Objectifs des sorties/stages
* Public concerné : les licenciés d’un ou plusieurs clubs qui souhaitent pratiquer une activité totalement nouvelle dans le club
* Programme année 1 :
	+ Minimum 5 journées d’activité
* Joindre le planning des sorties/stages affiché sur le site du club ou proposé aux adhérents
* Budget prévisionnel **détaillé** des actions
* Programme année 2 :
	+ Perspectives de développement ultérieur : formation d’1 ou plusieurs bénévoles, prise en charge des frais pédagogiques d’une formation liée à l’activité pour 1 personne ayant suivi cette activité (passage de passeport, inscription à un stage initiateur…)
	+ Inscription de la nouvelle activité dans le programme du club
* Engagement à fournir un article avec compte-rendu et photos ou film libres de droits dans le mois qui suit l’évènement chaque année, pour parution sur le site web FFME
* L’aide fédérale sera versée en 2 temps à l’issu du projet en année 1 (moitié de la somme) après les retours attendus en termes d’articles, photos, vidéos et idem en année 2.
* Exemple d’article et de projet de club :

<https://www.ffme.fr/appel-a-projet-multi-activites-stage-alpinisme-pour-le-club-aspala/>

**Remarque**

* Informer la FFME en cas d’abandon ou arrêt prématuré du projet
* Modification possible du planning des sorties/stages pour cause de météo ou nombre insuffisant de participants
* **Date limite d’envoi des projets : 28 octobre 2024** pour réponse après le CA de décembre 2024 (date non connue à ce jour)
* Contacts :  Françoise DUCOEUR et Sandrine VANLANDEGHEM

f.ducoeur@ffme.fr

s.vanlandeghem@ffme.fr